

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

74^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

1

Les intervenants

74^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES



Luciana Do Carmo Bernardi

Responsable déploiement et accompagnement
au sein de l'AIFE
(Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat)



2



Jean-Louis Mathieu

Directeur Technique au CSOEC



Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

2

Sommaire

1. Rappel du cadre réglementaire
2. Le cadre juridique et fiscal
3. La Piste d'Audit (Voie 1) : Est-ce si simple ?
4. La Facture Numérique Scellée (Voie 2) : plus simple que la Piste d'audit
5. La facture électronique
6. La facture structurée dénommée : mixte ou hybride
7. La production des factures électroniques
8. La collecte des factures
9. Le portail Chorus Pro Dématérialisation des factures vers le secteur public
10. Les avantages de la facturation électronique
11. A savoir avant de démarrer
12. Indicateurs du déploiement
13. Evolutions de l'outil
14. L'accompagnement à disposition des utilisateurs
15. Evolution du métier de l'expert-comptable

3

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

3



Rappel du cadre réglementaire

4

Une mise en œuvre progressive pour les entreprises :
 2017 à 2020 pour le secteur public.

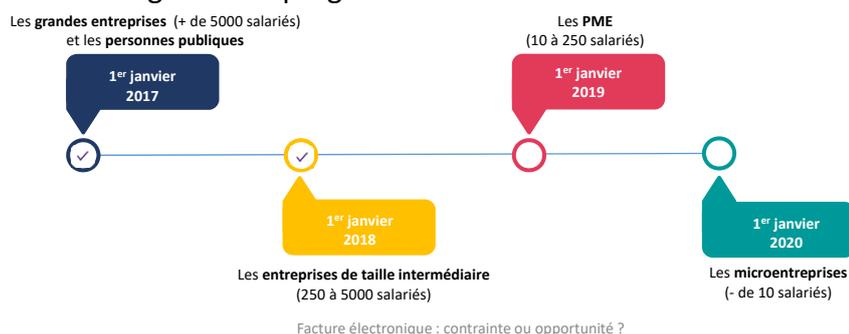
Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

4

Rappel du cadre réglementaire

L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique dispose que les factures adressées par les fournisseurs aux structures du secteur public doivent être dématérialisées

Pour les émetteurs de factures à destination du secteur public, le calendrier de mise en œuvre de cette obligation est progressif :



5

5



Le cadre juridique et fiscal

6

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

6

Cadre juridique de la facture électronique

Le code général des impôts offre **3 possibilités** pour dématérialiser les factures :



Transposition de la directive européenne en droit français 18/10/2013 : Voie 1.

Mise en place d'une piste d'audit fiable et documentée.

S'applique à toutes les factures y compris PDF ou papier dès lors qu'elles ne relèvent pas de la voie 2 ou 3

Article 289-VII : Voie 2

Envoi de factures sous forme PDF mais **sécurisé au moyen d'une signature RGS 2 & 3* ou certificat qualifié eIDAS** et conservé de manière pérenne et inaltérable

Article 289-VII : Voie 3

EDI fichiers structurés, le récepteur doit être équipé d'EDI

Très coûteux pour la PMI/PME



Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

7

7

Objectifs de ces textes

Garantir :

- L'authenticité de l'origine ; l'identité de l'émetteur doit être garantie
- L'intégrité du contenu ; le contenu de la facture ne peut pas être modifié ou toute modification doit être détectée
- La lisibilité des factures ; depuis son émission jusqu'à la fin de sa période de conservation
 - Il faut entendre ici le fait que celle-ci puisse être lue sans difficulté par l'utilisateur et l'administration

2 possibilités :

- Le document est intrinsèquement autonome en terme de sureté pour répondre aux trois objectifs (c'est le cas de la facture EDI ou de celle signée avec un certificat électronique)
- Le document est accessoire au sein d'un processus et c'est un ensemble de documents qui permet d'arriver aux mêmes garanties → piste d'audit

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

8

8

Particularités des nouveaux textes

Les certificats RGS 2* et 3* sont considérés comme équivalents à la signature qualifiée demandée en voie 2

La symétrie des formes est adoucie avec :

- Une obligation de contrôle de conformité des factures électroniques signées reçues,
- Obligation de conserver les fichiers échangés

La forme EDI est conservée en l'état

La forme 1 est documentée avec des règles qui seront parfois complexes pour les TPE mais qui s'appliquent au papier et à l'électronique non sécurisée :

- Liens entre B.L. ou exécution de la mission et la facture reçue ou émise
- Archivage des documents de la piste d'audit, conservation de leurs valeurs probantes

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

9

9



La Piste d'Audit (Voie 1) : Est-ce si simple ?

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

10

10

Facture en voie 1 : piste d'audit

La taille de l'entreprise, la nature de son activité, ses systèmes d'information, la volumétrie des factures qu'elle émet et qu'elle reçoit sont des paramètres à prendre en compte pour déterminer le niveau adéquat de contrôles

- Les contrôles peuvent être intégrés au système d'information
 - Ils peuvent être manuels ou informatisés
 - Un simple rapprochement des documents papiers peut suffire dans la TPE, mais il doit exister et être documenté
- Chacun des éléments du processus commercial doit être conservé et tracé
- Le devis qui devient le bon de commande, par la suite validé
 - Le bon de livraison
 - La facturation
 - Et éventuellement les paiements.

Les contrôles établissant la piste d'audit doivent permettre de s'assurer que le passage de l'un à l'autre des documents précités est traçable dans les deux sens

- **Etes-vous toujours capable de la mettre en place et de la maintenir dans le temps dans toutes les TPE ?**

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

11

11



La Facture Numérique Scellée (Voie 2) : plus simple que la Piste d'audit

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

12

12

Facture voie 2 : la facture signée

Pourquoi la facture signée semble être la solution la plus simple pour l'expert-comptable qui établira ses factures ou celles de ses clients :

- Facilité de mise en œuvre :
 - Certains logiciels intègrent la signature des factures au format PDF au moment de leur production,
 - Il est aussi facile de signer les factures au moment de leur création avec des modules additionnels soit au cabinet soit au sein de la TPE
- C'est une sécurisation des obligations fiscales avec un périmètre maîtrisé
- Les certificats de signatures sont utilisables aussi pour d'autres usages, il y a un cercle vertueux
- La multiplication des usages va créer un environnement favorable dans un climat global de méfiance numérique
- L'aboutissement des travaux sur la facture PDF signée avec données réutilisables automatiquement permet la convergence des mondes de l'EDI et de la signature, c'est du gagnant-gagnant
- Le document est partageable entre les différents utilisateurs de la facture

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

13

13



La facture électronique

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

14

14

Principes et objectifs

La facture électronique¹ doit garantir

- L'authenticité de l'origine,
- L'intégrité du contenu,
- La lisibilité d'une facture.

A compter du moment de son émission et jusqu'à la fin de sa période de conservation la FE doit être :

- Signée **au moyen d'une signature électronique**,
- Archivée électroniquement.

➤ L'un des objectifs de la mise en place de la facture électronique est la réduction des délais de paiement, beaucoup trop importants dans notre économie, en réduisant les temps de production, d'acheminement et d'acquisition des factures.

➤ Le coût de la facture électronique est largement inférieur au coût de la facture « papier » pour l'émetteur comme pour le destinataire

¹ pour plus de détail vous pouvez consulter la fiche sur la facture électronique



La facture structurée dénommée : mixte ou hybride

La facture « Structurée »

Une facture est dite « Structurée » quand elle comporte en totalité ou partiellement des données identifiées pouvant être traitées automatiquement

› C'est le cas des factures E.D.I. puisque les factures ne sont constituées que de données structurées selon un cahier des charges et « reconstituées » sous une forme lisible en cas de vérification

Une facture structurée impose :

- › Un référentiel sémantique qui liste l'intégralité des données d'une facture, y compris les éléments permanents obligatoires de l'entité facturante (Adresse, Siret...)
- › Un langage/format, un référentiel syntaxique, pour organiser entre l'émetteur et les destinataires la structuration des données sémantiques de la facture
- › Des logiciels, à l'émission et à la réception, pour produire et lire les factures structurées

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

17

17

Deux chemins vers la facture « Structurée »

Elaboration d'une norme européenne (CEN) de la facture électronique dans le cadre de la directive européenne sur les marchés publics

- › Publication d'un référentiel Sémantique commun
- › Détermination de 1 à 3 syntaxes acceptées par les entités publiques
- › Possibilité d'étendre le référentiel Sémantique avec des données « locales »

Norme complétée au niveau français (AFNOR) par la convergence Privé-Public au sein du Forum National de la Facture Electronique (FNFE) :

- › Un seul référentiel Sémantique
- › Différents niveaux de mise en œuvre : obligatoire, basique et détaillée
- › Un format mixte : le PDF avec des « données dedans » ! La Factur-X

Consensus franco allemand sur cette facture mixte (hybride)

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

18

18



La production des factures électroniques

19

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

19

La production des factures pour le cabinet et pour ses clients

La production des factures électroniques suppose de répondre aux obligations et notamment

- Garantir l'interopérabilité des systèmes et la pérennisation des données et donc utiliser un format PDF A/3 (ISO 19005-3)

Pour ce faire il est donc nécessaire de vérifier que l'outil de production des factures répond aux exigences.

Pour apporter les briques manquantes, il peut être envisagé de faire appel à des solutions du marché :

- Pour la génération d'un PDF/A3 et la Factur-X
- Pour la signature
- Pour le scellement
- Pour l'archivage
- Pour la transmission

Il peut-être judicieux de faire appel à une plateforme de production de factures électroniques.

Ces préconisations s'appliquent aux cabinets comptables en interne mais surtout à leurs clients, il y a donc une opportunité pour le cabinet de proposer ses services afin d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre de la FE.

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

20

20



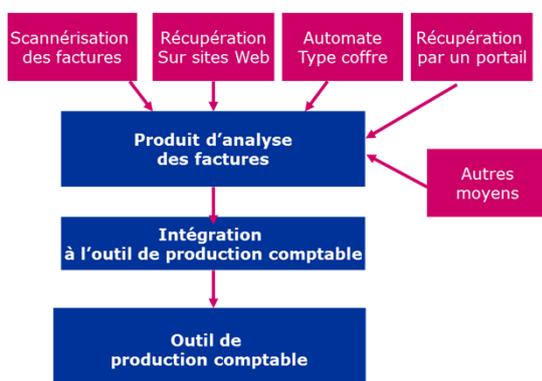
La collecte des factures

21

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

21

Collecte des factures



La phase de récupération de la facture intervient en amont du traitement de la pièce elle-même

Elle constitue en elle-même un cycle stratégique pour le professionnel puisqu'elle est évaluée à 30% du temps de traitement d'un dossier.

Les produits d'analyse des factures sont capables de transformer un document en écriture comptable par application de règles programmées ou d'apprentissage

Les autres moyens de collecte rassemblent des dispositifs complémentaires pour assurer une couverture à 100% des sources :

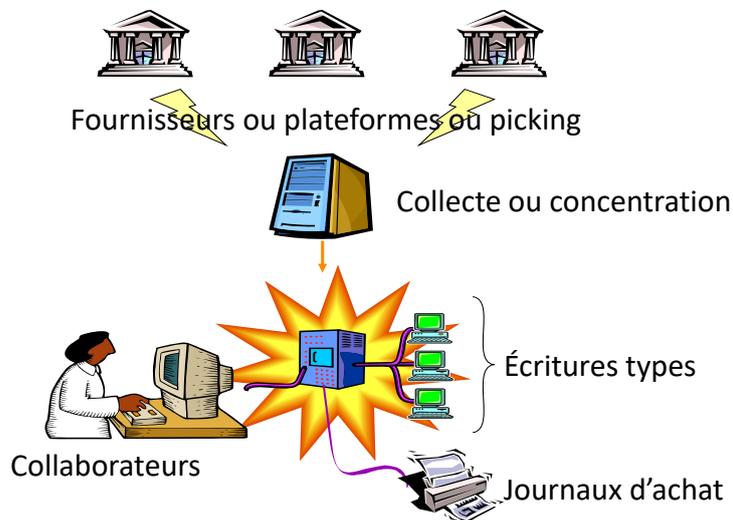
- Traitement automatique des emails, FTP, espaces numériques...

22

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

22

Copier/coller du modèle banques



Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

23

23

Procédure pour approcher les 100 %

Atteindre 100 % de collecte suppose deux facteurs convergents :

- › Disposer de tous les moyens de collecte pour répondre à l'ensemble des situations
- › Mettre à disposition des collaborateurs et des clients un moyen de signaler un fournisseur « inaccessible ». Cette demande d'un moyen de récupération sera instruite par l'opérateur et l'avancement de la recherche suivi pour information du demandeur

Il peut-être judicieux de faire appel à une plateforme de collecte de factures électroniques

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

24

24



Le portail Chorus Pro

Dématérialisation des factures vers le secteur public

25

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

25

Le portail Chorus Pro

Une solution mutualisée (**Chorus Pro**) permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures électroniques est mise gratuitement à la disposition des fournisseurs. **Cet outil est le seul reconnu par la réglementation pour la transmission des factures dématérialisées.**

<https://chorus.pro.gouv.fr>



26

La construction de Chorus Pro a été confiée à l'**AIFE** (Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat) qui assure l'urbanisation du Système d'Information Financière de l'Etat (SIFE).



Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

26



Les avantages de la facturation électronique

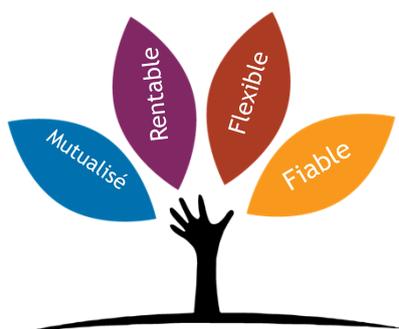
Economie de temps, traçabilité et suivi

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

27

27

Chorus Pro apporte 4 avantages majeurs :



Avec 1 seul et même outil, le fournisseur peut adresser l'intégralité de ses clients publics

Dès 2010, une étude conduite par la société GS1 chiffrait à 3 euros par facture les gains imputables à la dématérialisation.

La nature modulaire de Chorus Pro s'adapte à tous les modes d'organisation. Il convient aussi bien aux grands groupes qu'aux petites entreprises.

Transparence et suivi des factures : l'utilisateur est notifié de la date de mise à disposition de la facture et des changements de statut de traitement.

Conservation : Toutes les factures émises sont conservées et restent consultables dans Chorus Pro pour une durée de 10 ans.

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

28

28



A savoir avant de démarrer

29

Les modes d'utilisation de Chorus pro et les informations essentielles pour transmettre les factures

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

29

Les types de documents transmis

30

La solution Chorus Pro mise à disposition permet d'échanger les documents suivants :

- › Les factures simples (fournitures et services)
- › Les avoirs
- › Les factures émises par un cotraitant ou un sous-traitant
- › Les « factures » de marchés de travaux (du projet d'acompte à l'état d'acompte validé ou au décompte général signé)
- › Les mémoires de frais de justice (pour les prestataires de justice)
- › Les demandes de remboursement TIC/TICGN (pour les exploitants agricoles)

Pour utiliser Chorus Pro, un fournisseur a besoin de :

- › Créer son compte avec un adresse email et mot de passe
- › Se rattacher à son entreprise (structure/SIRET)
- › Connaître les coordonnées de facturation de son client public (SIRET principalement, code service et engagement si obligatoire)

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

30

Les 3 modes d'utilisation

74° CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

PORTAIL

Le mode *Portail* consiste à **déposer** ou **saisir** vos factures directement sur le site Chorus Pro.

EDI

L'*EDI* (Echange de Données Informatisées) permet d'échanger des flux standardisés de données entre plusieurs systèmes d'information.

API

Le mode service (via les *API*) permet aux partenaires d'intégrer les fonctionnalités offertes par la solution mutualisée-Chorus Pro dans leur système d'information

31

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

31

Indicateurs du déploiement

74° CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

Plus de 60 millions des factures reçues depuis sa mise en œuvre.

32

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

32

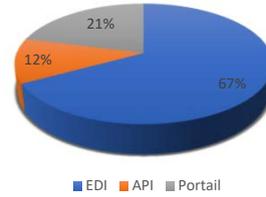
Nombre des factures reçues

Total des factures dématérialisées depuis l'ouverture de Chorus Pro :
59 036 437

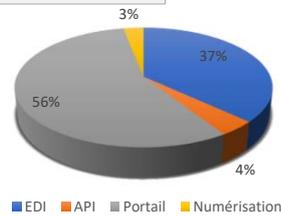


Chorus Pro 2019	Etat	Hors Etat	Total
Dépôt pdf API	15 394	294 649	310 043
Dépôt pdf portail	403 936	3 443 380	3 847 316
Dépôt pdf signé API	1 587	40 750	42 337
Dépôt pdf signé portail	11 588	75 462	87 050
EDI	619 133	12 318 322	12 937 455
EDI numérisation	44 561	0	44 561
Saisie API	55	32 590	32 645
Saisie portail	514 672	40 006	554 678
Upload API	48 464	1 747 603	1 796 067
Upload portail	15 246	270 209	285 455
Total général	1 674 636	18 262 971	19 937 607

Répartition 2019 par mode de dépôt hors Etat



Répartition 2019 par mode de dépôt Etat



Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

Chiffres au 24/06/2019



Evolutions de l'outil

dans l'objectif de faciliter la prise en main des TPE

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

Simplification de la création du compte utilisateur

74^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

Avant

12 Clicks et 7 écrans pour créer un compte et une structure

1. • Cliquer sur « **créer un compte** », remplir formulaire « **nouvel utilisateur** » (email Adresse, Captcha),
• Cliquer sur « **finaliser l'inscription** ».
2. **Activer le compte**
• Cliquer sur l'email d'activation reçu, compléter les infos de sécurité : mot de passe et question secrète,
• Cliquer sur « **valider** ».
3. **Se rattacher à une entreprise existante**
• Se connecter à Chorus Pro, cliquer sur **mon compte**, cliquer sur « **demandeur un rattachement** » : renseigner l'identifiant de l'entreprise (SIRET ou autre), sélectionner la structure et valider,
• **Se déconnecter**.
3. bis **Si la structure n'existe pas**
• Cliquer sur « **saisir une nouvelle structure** » : remplir le formulaire, modifier le statut en « **actif** », cliquer sur enregistrer, **se déconnecter**.
4. **Ajouter des espaces**
• Cliquer sur **mon compte**, Cliquer sur « **détail structure** », cliquer sur « **ajouter un espace** », **se déconnecter**
5. • Se **connecter**, déposer les factures

Après

2 étapes pour créer un compte et une structure

1. • Cliquer sur « **créer un compte** »
• Remplir le formulaire « **nouvel utilisateur** » avec
 - Données du compte utilisateur (mail, adresse...)
 - Choix de la **structure** de rattachement ou Création de la nouvelle structure (avec statut « **actif** » par défaut)
- **Ajouter les espaces**
 - Par défaut : sollicitations, mon compte,
 - Au choix : factures de travaux, factures émises, frais de justice
- Cliquer sur **enregistrer**

- Activer le compte :**
- Cliquer sur l'email d'activation reçu
 - Compléter les **informations de sécurité** :
 - Mot de passe et question secrète
 - Cliquer sur « **valider** »
 - **Déposer des factures**

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

35

35

Simplification du dépôt PDF

74^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

Avant

1. Choix du : **format de dépôt, cadre de facturation, fichier à télécharger** : 3 clics avant l'écran de dépôt.
2. **Renseigner l'entité destinatrice** de la facture : 4 clics pour renseigner le SIRET et 4 clics pour renseigner le service.
3. Présentation incitant au remplissage systématique du bloc « **récapitulatif TVA** » alors qu'il est facultatif : 2 champs avec * + 1 bouton « **valider** » en milieu d'écran.
4. Une fois les informations vérifiées et complétées, l'utilisateur doit « **enregistrer** » la facture afin de débloquent les commandes supplémentaires nécessaires (ajouter des pj, envoyer).
5. **Ajouter une pièce jointe** : 5 clics par pj ajoutée.
6. **Envoi de la facture** : l'utilisateur clique sur le bouton et confirme son envoi.

Après

1. Téléchargement du fichier PDF : l'outil reconnaît le format de dépôt, l'utilisateur renseigne le cadre de **facturation**.
2. **Renseigner l'entité destinatrice** : avoir la possibilité de saisir directement le SIRET ou le libellé de l'entité ainsi que le code service.
3. Remplir uniquement les informations obligatoires :
 - Vérifier les données remplies par océrisation,
 - **Ajouter les pj** à partir d'un bouton de commande ouvrant un pop-up ou bloc supplémentaire sur le même écran,
 - Disposer des commandes nécessaires à l'envoi directement sur l'écran de dépôt,
 - Supprimer l'étape manuelle d'enregistrement.
4. **Valider et envoyer** : l'utilisateur clique sur le bouton et confirme son envoi

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

36

36



L'accompagnement à disposition des utilisateurs

37

Formations gratuites en ligne, tutoriels, accompagnement individualisé

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

37

Tutoriels et documentation

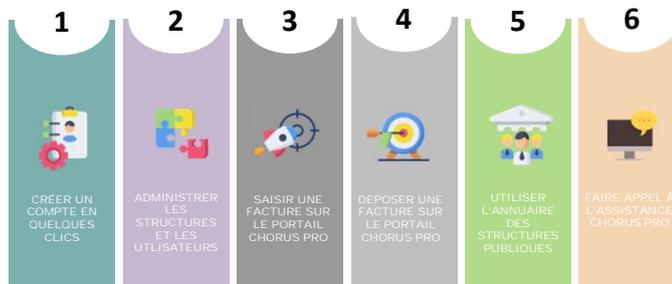
Tutoriels

Les principales fonctionnalités expliquées en vidéo

1. Créer un compte utilisateur sur Chorus Pro
2. Déposer une facture sur Chorus Pro
3. Saisir une facture sur Chorus Pro
4. Suivre mes factures simples
5. Paramétrer un espace de travail
6. Gérer les factures de travaux par les fournisseurs
7. Gérer les factures de travaux par les MOE
8. Gérer les factures de travaux par les MOA
9. Suivre mes factures de travaux
10. Saisir une sollicitation sur Chorus Pro

Les fiches pratiques

Une documentation synthétique et accessible avec les principales fonctionnalités expliquées en 2 pages.



<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/fiches-pratiques/>

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

38

Formations gratuites

L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) propose aux utilisateurs de Chorus Pro des **formations interactives gratuites en ligne** sous la forme de webinaires.

Tous les mois plusieurs sessions sont animées par l'un de nos experts. Ces sessions peuvent supporter jusqu'à 500 participants et sont organisées en deux parties :

- une présentation théorique et une démonstration pratique dans l'outil
- les participants peuvent poser leur question et nous nous engageons à apporter une réponse à tous.

Les thématiques abordées à chaque mois :

1. Comment créer mon compte utilisateur et déposer mes factures sur Chorus Pro ? (pour les entreprises)
2. Comment se connecter à Chorus Pro et gérer les factures de ses fournisseurs ? (entités publiques)
3. Gérer les factures de travaux sur Chorus Pro (MOE)
4. Gérer les factures de travaux sur Chorus Pro (MOA)
5. Gérer les factures de travaux sur Chorus Pro (Fournisseurs : titulaires, cotraitants et sous-traitants)
6. Comment interfacer Chorus Pro à mon outil de gestion des factures ? (pour une utilisation en EDI ou en API)

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

74^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par le site
Communauté Chorus Pro, à
l'adresse suivante :
[https://communaute.chorus-
pro.gouv.fr/category/webinaire/](https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/category/webinaire/)

39

39

Accompagnement individualisé

Dispositif mis en place en 2019, dédié au PME/TPE, les entreprises peuvent suivre l'un des trois types d'accompagnement en fonction de leurs besoins :

1

L'accompagnement individualisé pour l'envoi des factures en mode EDI, API et flux Portail

COSUI téléphonique

2

L'accompagnement thématique par groupes
Les fournisseurs de travaux
Les MOE

3

L'accompagnement Flash par groupe
pour le dépôt des factures
PDF en mode portail

Ateliers en mode webinaires

Partage de supports courts, participation orale sur les temps d'échange et possibilité de partage d'écran

Les inscriptions se feront par le formulaire en ligne sur la Communauté Chorus Pro :
<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/notre-offre-daccompagnement/>

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

74^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

40

40

ClaudIA : l'assistance 24h/24h



ClaudIA répond aux questions des utilisateurs de façon immédiate, disponible 24h/24h. Elle est conçue sur l'intelligence artificielle, et propose des solutions contextualisées en fonction du profil et des données de chacun. Ci-après les bonnes pratiques pour mieux formuler les questions :

1 Si vous disposez d'un compte, connectez-vous au préalable sur Chorus pro de manière à bénéficier de toutes les possibilités de ClaudIA (interrogation base de données)

2 N'hésitez pas à évaluer les réponses de ClaudIA grâce aux icônes :



3 Un vote négatif et ClaudIA propose de vous mettre en relation avec un conseiller

Privilégiez les options proposées par ClaudIA

Soyez précis dans la formulation des questions :

- Utilisez des phrases complètes (évités les mots clés)
- Posez des questions courtes
- Faites attention à l'orthographe

Pas satisfait ? ClaudIA peut vous mettre en lien directement avec un agent en mode chat.

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

41

41



Evolution du métier de l'expert-comptable

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

42

42

Une piste sécurisée pour les cabinets et les clients

74° CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

Le scellement électronique des factures émises est finalement plus simple que les autres solutions

- Pour le cabinet avec sa solution de signature électronique,
- Pour les entreprises avec des certificats ou des plateformes du marché.

C'est une opportunité de missions

- Accompagnement à la mise en œuvre (nouveau métier de pilotage de projet),
- Full Service (nouveau métier de prestataire de services numériques).

C'est une obligation dans le cadre des missions actuelles pour garantir les clients. Mais il faut aussi mettre en œuvre la piste d'audit pour les factures reçues qui ne seraient pas signées électroniquement !

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

43

43

Opportunités : Repenser l'organisation du cabinet

74° CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

Automatisation de la saisie

- Le processus d'automatisation de la saisie comptable se poursuit
- La FE termine cette automatisation
- La facture va porter son fichier structuré qui va permettre l'imputation comptable
- Alors, le cabinet détiendra l'ensemble du SI de ses clients

- Mais attention à la responsabilité du cabinet
- Le cabinet est-il capable de le faire en toute sécurité (RGPD) ?
- Il ne faut pas oublier le devoir de conseil

Sécuriser les processus :

- Construire la Piste d'Audit Fiable « Aval » pour les dossiers,
- Horodatage des pièces reçues pour ajouter un élément de force probante sur l'existence du document,
- Proposition au client de numériser les pièces « amont » de la PAF pour les joindre aux dossiers
- Archivage des dossiers (compta, pièces et...).

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

44

44



Pour aller plus loin

45

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

45

Pour aller plus loin

➤ Ressources documentaires

- La facture électronique : L'essentiel
- Guide de la dématérialisation
 - RDV sur le stand du CSOEC et sur www.bibliordre.fr

➤ Séminaire CFPC

- Facture électronique : mise en œuvre pratique (19TIC125)
 - RDV sur le stand du CFPC



46

Facture électronique : contrainte ou opportunité ?

46



**Merci de votre attention
et bonne suite de Congrès !**

47



Merci de bien vouloir rendre les casques avant de quitter le Congrès.